

Migrants : scènes de chasse en Europe¹

« Nous ne céderons pas à ceux qui cherchent la polémique systématique et nous ne devons pas tomber dans une confrontation stérile », a prévenu Nicolas Sarkozy. Celui-ci n'est pas homme à transiger. Faire front, au risque calculé de jongler avec les libertés et les lois, cette attitude est une des facettes privilégiées de sa posture politique.

Les mesures sécuritaires annoncées fin juillet par le président français et examinées à partir du 27 septembre à l'Assemblée nationale ont pourtant provoqué un tsunami de critiques en France comme dans le monde. Nicolas Sarkozy avait décidé et annoncé le 30 juillet que les camps illégaux de Roms seraient démantelés et ceux-ci renvoyés en masse dans leur pays d'origine, en Bulgarie et en Roumanie. Reconnaissons à M. Sarkozy qu'il a de la suite dans ses idées (fixes). « Comment se fait-il que l'on voie dans certains de ces campements tant de si belles voitures, alors qu'il y a si peu de gens qui travaillent ? » s'interrogeait-il déjà en 2002. Il était alors ministre de l'Intérieur. Dans la foulée, il ajoute, au plus grand mépris des principes constitutionnels, que des criminels d'origine étrangère pourraient être déchus de la nationalité française.

L'ex-Premier ministre Dominique de Villepin, théâtral, a estimé que ces décisions marquaient d'une « tache de honte » le drapeau français. Le président est, on le sait, expert dans l'utilisation des réflexes sécuritaires et identitaires qui travaillent les populations en période de crise. Cela fait partie de son fond de commerce électoral. Et dans un premier temps, il a pu se réjouir des sondages : 70 à 80 % des Français disaient approuver les décisions élyséennes. La soupe était servie. Mais les bénéfices électoraux espérés restent fort hasardeux. M. Sarkozy espère, une fois encore attirer en 2012 les voix du Front national. Mais rien n'est moins sûr. Les électeurs de la droite extrême préféreront sans doute l'original à la copie. Et les enquêtes d'opinions sur les intentions de vote confirment cette tendance.

Surtout, ce n'est pas sur le terrain sécuritaire que l'électeur jugera le poly-président plombé par la crise économique, la très impopulaire réforme des retraites et le sinistre feuilleton Woerth-Bettencourt. Une nette majorité de sondés ne souhaite pas que Nicolas Sarkozy se représente et pense qu'il ne sera pas réélu.

Valse avec le FN

C'est jusque dans les rangs de la droite que la valse avec l'extrême droite pose question. Quant à l'église catholique française, pourtant chouchoutée par Sarko, elle a fortement condamné les projets qui fragilisent les droits des étrangers : restriction de la circulation des ressortissants européens, confirmation du délit de solidarité, création d'un bannissement du territoire pendant plusieurs années, allongement de la durée de rétention administrative, etc. Même le Pape a pris ses distances en conseillant à la France de « savoir accueillir les légitimes diversités humaines ».

Cela dit, bien des indignations apparaissent fort hypocrites. La Ligue des droits de l'homme a opportunément rappelé que « la situation actuelle n'a hélas rien d'exceptionnel » et que les expulsions de Roms se multiplient depuis des années, à mesure que leur nombre augmente dans l'hexagone, et singulièrement depuis l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne, le 1^{er} janvier 2007. Mais c'est déjà sous le gouvernement Raffarin, en 2002, que Nicolas Sarkozy a annoncé sa volonté de durcir la répression contre les Roms, en s'indignant de « la mendicité agressive », ce « fléau de nos villes ». Médecins du monde a pu noter que « 2003 a été marquée par une augmentation majeure du nombre des évacuations des terrains sur lesquels les Roms étaient installés ».

Quant à Dominique de Villepin qui assure que « se taire, c'est déjà être complice », il était à son tour Premier ministre quand, en 2006, une loi sur l'immigration et l'intégration a durci encore les conditions imposées aux étrangers, restriction des conditions du regroupement familial et d'obtention d'une carte de séjour, suppression des régularisations automatiques et simplification des procédures de reconduite à la frontière. Aujourd'hui, on expulserait chaque année de 8000 à 9000 Roms.

¹ par MAURICE MAGIS, chargé de communication de l'ACJJ – septembre 2010.

Des enjeux européens

L'affaire ne se limite toutefois pas à des enjeux franco-français. « Les renvois d'enfants Roms nés en Allemagne vers le Kosovo, les démantèlements manu militari de camps Roms en France et les expulsions massives, les encouragements d'un ministre italien à mener une politique ouvertement xénophobe sont autant d'événements tristes pour l'Union européenne dont les valeurs sont ainsi bafouées », a ainsi réagi Guy Verhofstadt, président du groupe libéral au Parlement européen (qui a épargné la Belgique, pourtant elle aussi terre d'expulsions et de sans papiers). Sa collègue néerlandaise Sophie In't Veld a dit avoir « honte pour ces gouvernements qui jouent de l'émotion populaire à l'encontre d'une minorité déjà marginalisée dans ses pays d'origine ».

L'agence du Conseil de l'Europe contre l'intolérance (Ecri) a dénoncé les expulsions de Roms par la France. Et la commission européenne contre le racisme et l'intolérance s'est dite « profondément préoccupée » par les « déclarations de responsables de haut rang et des actions du gouvernement (français qui) ont stigmatisé les Roms migrants, présentés collectivement comme auteurs d'infractions pénales. »

Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale de l'ONU (CERD) a reproché au gouvernement français son « manque de volonté politique » pour affronter « une recrudescence notable du racisme et de la xénophobie ».

Aux Etats-Unis, une partie de la presse s'est montrée singulièrement critique. Comme le *New York Times*, qui a employé des mots choc pour dénoncer la politique de Nicolas Sarkozy, titrant un éditorial « Xénophobie : chasser le non-Français ». {Mais on doit ici rappeler le sort certes pas plus enviable des mexicains pourchassés aux frontières parce qu'ils rêvent de l'El Dorado yankee²}.

La stigmatisation des Roms se généralise en Europe. En 2006, le parti extrémiste bulgare Ataka appelait à « transformer les Tziganes en savon ». On se souvient des ratonnades dans des bidonvilles de Naples et de Rome en 2008. Et ce libellé, en mai 2008, incitant au « lancement de la saison... de la chasse aux animaux sauvages migrants comme les Roumains, les Albanais, les Kosovars, les Musulmans, les Afghans, les Tziganes et les extracommunautaires en général ». Ou de ce campement attaqué aux cocktails Molotov. Il n'est donc pas étonnant que le gouvernement Berlusconi ait applaudi les initiatives de M. Sarkozy « copiées de l'exemple italien ». Ni que la Ligue du Nord, ce parti ouvertement xénophobe demande à l'Europe de durcir ses réglementations.

Abject populisme

Dénoté « accord de rapatriement », un pacte a été signé entre l'Allemagne et le Kosovo en vertu duquel plus de 10 000 personnes pourraient être renvoyées dans les quatre ou cinq prochaines années. « Avec l'accord de rapatriement, la politique allemande dans les Balkans se met au même niveau moral que la politique des homelands menée par l'Afrique du Sud dans les années 1970 (...) Les Roms doivent partir, si possible quelque part vers l'Est : tel est le message », a commenté la *Frankfurter Rundschau*.

Slovaquie, Bulgarie, Hongrie... le populisme le plus abject fait son miel de la stigmatisation des Roms, mobilisant sans mal le ressentiment des exclus de la transition économique dans le cadre d'un capitalisme sans freins.

De façon générale, tout cela est aussi le fruit des politiques européennes menées depuis belle lurette contre les flux migratoires. Dans une de ses récentes éditions, *le Monde diplomatique* en a énuméré les grandes étapes : 1991 : le Conseil de l'Europe, à la suite de la chute du Mur, vante la libre-circulation à travers l'Europe. Mais met aussitôt en garde : ce droit « n'implique pas la liberté de s'installer dans un autre pays. Et s'inquiète déjà de « l'augmentation spectaculaire des demandeurs d'asiles (...) tenté (de) contourner les restrictions à

² « Cette année, l'Etat d'Arizona a été mis sur la sellette par l'adoption de la loi la plus dure des Etats-Unis contre l'immigration clandestine », rappelait début septembre le *Los Angeles Times*. « En 2007, 218 cadavres avaient été découverts dans le comté, sinistre record et, cette année, le bilan pourrait être encore plus lourd puisque les autorités en ont déjà trouvé 170. Au cours du seul mois de juillet, 59 corps ont été découverts. »

l'immigration. » 1999. Le sommet européen de Tampere demande la coopération des Etats membres et limitrophes dans la lutte contre la criminalité organisée, dont « la traite d'êtres humains ». Une préoccupation compréhensible. Mais les migrants sont dans la ligne de mire. Le sommet européen de Séville en juin 2002 fait de la lutte contre l'immigration illégale une priorité dans ses négociations avec les Etats voisins du Sud et de l'Est. En clair, il sera demandé à ceux-ci de participer au travail de rétention - une sorte d'externalisation de la question - des candidats à l'exil, souvent au péril de leur vie. En 2004, cette tâche sera officialisée sous le doux nom de « dimension externe de la politique d'immigration et d'asile ». Jusqu'au « partenariat global avec les pays d'origine et de transit » consacré par le pacte européen sur l'asile et l'immigration conclu par les 27 en 2008, cela à l'initiative de la France qui entendait lutter contre ce qu'elle nomme élégamment « immigration subie ». « Les populations ne sont pas dupes de ce blocus inversé, comme titrait sobrement le quotidien sénégalais 'Le Soleil' (en 2006) : l'externalisation, c'est 'L'Europe ferme nos frontières' » concluait l'article du *Diplo* (2).

L'Euro-parlement condamne

Si cette croisade contre l'immigration clandestine n'a guère semblé remuer les âmes en dehors des associations directement impliquées dans ce qui est bel et bien une lutte contre l'immigration tout court, les choses sont moins simples en ce qui concerne les Roms, citoyens de l'Union européenne et, à ce titre, libres de se déplacer aux quatre coins de l'UE. Ce sont donc les modes de fonctionnement communément admis de l'Europe politique qui sont aujourd'hui bafoués. Les élus européens ont heureusement commencé à réagir.

« Alors que le Parlement européen avait - pour la première fois dans le domaine des migrations et de l'asile - la possibilité d'enrayer ce processus, l'adoption, en 2008, de la directive 'retour' a marqué un nouveau recul des droits fondamentaux dans l'UE en érigeant l'internement en mode de gestion « normal » des populations migrantes. Pourtant, le Parlement, dans son rapport sur la situation des droits fondamentaux dans l'UE (2004-2008) adopté le 14 janvier 2009 en séance plénière à Strasbourg, s'est déclaré préoccupé par la multiplication du nombre de centres de rétention pour étrangers dans les États membres et à leurs frontières et par les violations fréquentes des droits de l'homme dans ces centres, ainsi que par l'inclusion de clauses de réadmission dans la plupart des accords conclus avec des pays tiers, conduisant à une externalisation croissante de la politique migratoire de l'UE » rappelait en mai 2009 le réseau d'associations Migreurop³.

Le 9 septembre, le Parlement européen a adopté une résolution, certes sans caractère obligatoire, demandant à la France et aux autres Etats de l'UE de « suspendre immédiatement » les expulsions de Roms. Cette résolution présentée par les socialistes, les libéraux, les Verts et les communistes a obtenu 337 voix contre 245.

Le texte critique également la réunion du 6 septembre sur l'immigration et la libre circulation organisée à Paris à l'initiative du gouvernement français (et à laquelle participait la Belgique, arguant que ces sujets relèvent « de la compétence de l'UE⁴ ». « Cette attitude est allée de pair avec une vague de stigmatisation des Roms et de dénigrement général des Tsiganes dans le discours politique », déplore encore le texte. « Le droit de tous les citoyens de l'Union et des membres de leurs familles de circuler et de séjourner librement dans toute l'Union constitue un pilier de la citoyenneté de l'Union telle qu'elle est définie par les traités » souligne enfin la résolution.

La Commission regarde ailleurs

Deux jours plus tôt, la Commission européenne s'était dite satisfaite des garanties apportées par la France. Le président Barroso tentant de s'en tirer en appelant à « ne pas réveiller les fantômes du passé ». Une posture d'autant plus condamnable que les défenseurs du traité de Lisbonne, pour faire passer le texte, y ont inclus une Charte des droits fondamentaux désormais constitutionnalisée. Ainsi encouragé par la Commission, le ministre français de l'immigration, Eric Besson, le porte-voix en la matière de Nicolas Sarkozy, a quant à lui déclaré que

³ « Les contrôles migratoires sous-traités aux pays extérieurs. Comment l'Union européenne enferme ses voisins ». *Le Monde diplomatique* de juin 2010.

⁴ Voir son site : www.migreurop.org.

l'Euro-parlement est « sorti de ses prérogatives et nous n'avons bien évidemment pas à nous soumettre à un diktat politique ». ⁵

Au bout du compte, la Commission, gardienne des traités, et le gouvernement français manifestent ainsi un total mépris des institutions qu'ils sont censés défendre.

Nous laisserons, temporairement, le mot de la fin à l'écrivain italien Antonio Tabucchi : « L'initiative de M. Sarkozy d'expulser les Roms de France peut être lue comme le prolongement du dessein politique qui lui avait inspiré le débat sur l'identité nationale'. Le sens de ce débat a été d'emblée très clair : un 'blanchissage', une façon de ne pas assumer l'histoire dans son ensemble, la 'défécation' de toutes les impuretés que l'histoire de chaque nation comporte forcément, pour bâtir une histoire artificielle comme l'Italie a essayé de le faire ces dernières années (...) Le rapatriement des Roms mis en œuvre de façon si tapageuse, dans un esprit de propagande, me semble socialement plus nocif que le débat sur l'identité nationale ; et cela non seulement pour la France, mais aussi pour le reste de l'Europe, parce qu'il est porteur de zizanie sociale (...) Nul besoin d'avoir une profonde culture pour savoir que le recours au bouc émissaire et le racisme s'allient depuis toujours aux moments les plus difficiles que traverse l'Europe : on commence par stigmatiser le plus pauvre, puis on arrive aux juifs, aux Arabes, aux homosexuels, aux handicapés, aux démunis, aux intellectuels, aux dissidents politiques⁶. »

A méditer.

Autant savoir

Le porte-parole du gouvernement français, Luc Chatel, a étalé son ignorance au sortir d'un Conseil des ministres : « On a beau être rom, gens du voyage, parfois même français au sein de cette communauté, on doit respecter les lois de la République. » Les Roms, un vocable désormais généralisé ? Ils descendent, semble-t-il, de populations qui ont émigré du Rajasthan, dans le nord de l'Inde, vers l'an 1000 après Jésus-Christ. Avec sept millions de représentants, ils constituent la plus grande minorité d'Europe. La plupart vivent en Roumanie et en Bulgarie, souvent dans la pauvreté et les persécutions depuis l'effondrement du rideau de fer. D'où la recherche hasardeuse de cieux plus cléments. Quant aux « gens du voyage », il s'agit de groupes divers aux appellations différentes, manouches, gitans, tziganes, « bohémiens », gypsies en Angleterre, gitanos en Espagne ou Zingari en Italie... français, belges ou autres, dont une partie est sédentarisée dans nos contrées depuis des siècles.

⁵ Outre Eric Besson, son homologue canadien, Cecilia Malmström, la commissaire européenne aux affaires intérieures, le ministre italien de l'intérieur, les secrétaires d'Etat grec, britannique allemand et belge, participaient à la réunion. Ils se sont entendus pour travailler à des procédures accélérées pour les demandes dites infondées d'asile et d'immigration. Une réunion de l'UE est prévue les 13 et 14 septembre à Bruxelles. M. Besson souhaite inviter les chefs des polices nationales à se réunir. Cette invitation sera élargie aux dix principaux pays de destination de la demande d'asile au niveau mondial avec l'idée de lancer une task-force euro-américaine.

⁶ « Le cri de colère d'Antonio Tabucchi : 'Ce serait donc de la faute des Tziganes ?' ». *Le Monde magazine*, le 6 septembre 2010.